

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL



DISTRICT 1 François Leduc



DISTRICT 2

Jean-François
Poirier



DISTRICT 3

Julie
Baillargeon



DISTRICT 4 Christian Brault



DISTRICT 5 Mélanie Genesse



DISTRICT 6

Paul
Lavallière

Conception et impression: Les Publications Municipales – 1 877-553-1955

MOT DU MAIRE

LE FESTIVAL D'HIVER 2020 – UN SUCCÈS REMARQUABLE !

Quel beau Festival nous avons eu! Merci aux nombreux organisateurs bénévoles et organismes du milieu pour votre engagement et votre contribution dans le cadre de l'organisation et de la tenue du Festival d'hiver 2020 de Saint-Louis-de-Gonzague. Grâce à vous tous, l'événement s'est avéré une fois de plus une belle réussite et un rassemblement familial très apprécié.



NOUVEAU SERVICE

La Municipalité s'est dotée d'un nouveau service en termes de contrôle animalier. Un contrat de cinq ans a été octroyé à l'organisme SPCA Refuge Monani-Mo, pour, entre autres, la prise en charge du recensement et de l'abandon des animaux sur tout le territoire. Ce service offert par des professionnels animaliers vient répondre à plusieurs demandes adressées au Conseil par la population. Vous trouverez plus de détails sur ce nouveau service en page 7.

Le développement économique de Saint-Louis-de-Gonzague se porte bien! De nombreux et importants projets sont en cours de concrétisation, la population augmente avec l'arrivée de jeunes et de nouvelles familles (augmentation de 4 % pour un total de 1 669 habitants selon le *Décret de population 2020*).

La population est par ailleurs invitée à participer aux séances du conseil qui se tiennent les troisièmes jeudis de chaque mois. Les membres du Conseil sont à l'écoute et près de leurs concitoyens! Venez nous rencontrer, votre opinion compte!

*Yves Daoust*Maire de Saint-Louis-de-Gonzague

CLIN D'ŒIL À L'HISTOIRE / LE PONT DU BEDEAU

Les élus et les employés souhaitent souligner l'anniversaire de madame Thérèse Guérin-Montpetit (épouse de feu Lucien Montpetit), qui a vu le jour à Saint-Louis-de-Gonzague le 19 janvier 1920. Elle a récemment souligné avec ses proches son 100e anniversaire de naissance. Félicitations !

Rappelons-nous... C'est en 1932 que M. Ferdinand Guérin (père de Thérèse, Laurent, Hervé, Albert, Dorian, Eugène, Omer



et André) installe un pont suspendu au-dessus de la rivière Saint-Louis. Ce pont vient permettre à Hervé (bedeau) et à Albert (concierge du couvent) de se rendre au travail beaucoup plus rapidement, n'ayant qu'à traverser la rivière. À cette époque, les câbles, les attaches et les rails proviennent de surplus du canal de Beauharnois, alors en construction. Et c'est en 1990 que les Montpetit (fils de Thérèse Guérin) remplacent les câbles d'acier et le plancher de bois pour restaurer le pont. Ce pont suspendu, patrimoine bâti de Saint-Louis-de-Gonzague, fait partie de notre histoire! Merci à votre famille Mme Guérin. Tous nos meilleurs vœux d'anniversaire vous accompagnent!

TAXES MUNICIPALES 2020

Nous rappelons aux contribuables qu'il est de la responsabilité de tout propriétaire de contacter la Municipalité si vous n'avez toujours pas

reçu votre compte de taxes. Veuillez prendre note que le 18 mars 2020 est l'échéance fixée pour procéder au premier versement.



PROJETS RÉALISÉS OU EN COURS DE RÉALISATION

CENTRE DE LA PETITE ENFANCE (CPE)

Une chargée de projet a récemment été embauchée par le CPE la Campinoise afin de piloter le dossier d'implantation d'un CPE à Saint-Louis-de-Gonzague. Selon l'échéancier établi, le CPE ouvrira ses portes en septembre 2021. Pour obtenir plus d'information ou vous inscrire sur la liste centralisée La Place 0-5, consultez les liens suivants : www.laplace0-5.com/nos-services-aux-parents ou www.laplace0-5.com/nous-joindre



AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE OMER-SÉGUIN

Selon l'échéancier déposé à la Municipalité par la Commission scolaire, tous les travaux entourant l'agrandissement de l'école seront terminés pour la rentrée scolaire de septembre 2021.

LAMPADAIRES PONT SAINT-JOSEPH

Des travaux visant l'installation de nouveaux lampadaires sur le pont Saint-Joseph sont actuellement en cours de réalisation.

STATIONNEMENT DE NUIT



1er DÉC. AU 1er AVRIL 0h00 À 6h00 L'interdiction de stationner dans les rues entre minuit et six heures prendra fin le 1er avril prochain.

CHANGEMENT D'HEURE



Au printemps 2020, le passage à l'heure avancée (ou heure d'été) au Québec aura lieu dans la nuit de samedi à dimanche, du 7 au 8 mars, à 2 h du matin.

N'oubliez pas d'avancer l'heure.

PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

RÉNOVATION DES FAÇADES COMMERCIALES

Le programme d'aide financière pour la rénovation de façades commerciales, aux fins de promouvoir la rénovation, la restauration et l'embellissement des bâtiments commerciaux est toujours en vigueur. Une somme de 24 000 \$ est attribuée annuellement à ce programme, qui comprend deux (2) volets (rénovation d'un bâtiment commercial selon certains critères établis et remplacement d'enseignes et éléments d'affichage). Pour l'année 2020, la date limite pour déposer une demande est le 29 mai Un dépliant explicatif est disponible à l'hôtel de ville ou encore sur le site Internet sous la rubrique Développement commercial de la section Développement économique.



ACHAT DE COUCHES LAVABLES

Le programme d'aide financière pour l'achat de couches lavables est également toujours en vigueur. Ce programme offre un remboursement de 100 \$ pour l'achat d'un minimum de 15 couches lavables (sur présentation d'une preuve). Pour les parents désireux de connaître les détails de cette subvention, nous vous invitons à consulter le dépliant conçu à cet effet disponible à l'hôtel de ville et sur le site Internet de la Municipalité sous la rubrique Famille et aînés de la section Services aux citoyens.





23 janvier au 22 avril

Exposition à la bibliothèque Murielle Gauvreau et André Louvet

19 mars

Séance du conseil

3e étage du centre municipal – 19 h 30

21 mars

L'heure du conte du printemps (0-6 ans) Bibliothèque - 10h30

10 et 13 avril

Congés de Pâques Bureaux fermés

14 avril

Séance du conseil 3e étage du centre municipal – 19 h 30

11 avril

Chasse aux cocos Église – 10 h

24 avril

Soirée reconnaissance des bénévoles Salle Éveline-Meloche - 18 h 30

CAMP DE JOUR 2020

Le camp de jour 2020 de la Municipalité sera à nouveau pris en charge par l'organisme L'Air en Fête. Le camp sera offert à l'école Omer-Séguin du 29 juin au 21 août 2020.

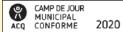
OFFRES D'EMPLOIS D'ANIMATEURS ET D'ACCOMPAGNATEURS POUR L'ÉTÉ 2020

L'Air en Fête a plusieurs postes d'animateurs et d'accompagnateurs de camp de jour à combler.

C'est peut-être TOI que l'on recherche ! Tu dois obligatoirement être disponible pour les formations DAFA, de premiers soins et d'animateurs de l'Air en Fête qui se déroulent vers le début du mois de juin. Pour en connaître davantage sur les offres d'emplois disponibles et pour faire parvenir votre CV, visite le : www.airenfete.com/emplois.









CHASSE AUX COCOS **DE PÂOUES**

Encore une fois cette année, tous les enfants de 0 à 12 ans sont invités à participer à la chasse aux cocos de Pâques! Cet événement aura lieu à l'église le samedi 11 avril, dès 10 h.

Inscription : faites parvenir le nom, l'âge et l'adresse de l'enfant à cocosstlouis@gmail.com avant le vendredi 27 mars. Des frais de 10 \$ seront exigés pour les enfants qui ne résident pas à Saint-Louis-de-Gonzague. Le paiement devra s'effectuer directement à la Municipalité avant l'événement. Merci et au plaisir de vous y retrouver!

Les organisateurs, Stéphane Désautels et Isabelle Doré.

ACTIVITÉS À LA BIBLIOTHÈQUE

Exposition des artistes-aquarellistes Murielle Gauvreau et André Louvet, jusqu'au 22 avril 2020.

Participez aux enchères silencieuses de deux toiles des artistes en exposition au profit de la Société d'histoire de Saint-Louis-de-Gonzague. Rendez-vous à la bibliothèque pour visiter l'exposition et faire votre mise. Les enchères se terminent le 22 avril à 12 h.

L'HEURE DU CONTE DU PRINTEMPS (0-6 ANS)

Une heure du conte théâtrale racontée par une comédienne des Animations Clin d'œil.

Découvrez en musique et en images les histoires «Un ours pas si mal léché» et «Sors de ton coco, Léo».

Samedi 21 mars à 10h30 à la bibliothèque. Aucune inscription nécessaire.

Nouvelle adresse courriel de la bibliothèque : bibliotheque@saint-louis-de-gonzague.com



DÉFI SANTÉ 2020

Le Défi Santé convie chaque année les Québécois à manger mieux, à bouger plus et à améliorer leur équilibre de vie durant les 4 semaines du mois d'avril (et tout le reste de l'année!).

Dans le cadre de ce Défi Santé, CardioGo (Émilie Brisson) offre un cours gratuit le 15 avril à 18h à l'église (cardiogo.eb@gmail.com ou Facebook) et Roberta Rasori offre un cours de danse Zumba gratuit le 16 avril à 18h30 à l'église (514 831-1507). Venez bouger!

LOISIRS ET ACTIVITÉS

SOIRÉE DE BRIDGE

Des soirées de bridge sont organisées les mercredis soir, selon la disponibilité des joueurs, à la salle Roch-Montcalm derrière l'église, de 19h à 21h. Une connaissance du jeu est demandée pour participer aux soirées.

Informations: Murielle Gauvreau 514-813-0378 ou Marie-Andrée Demers 450-567-0902



SOCCER RÉCRÉATIF / INSCRIPTIONSPOUR LES JEUNES DE 5 À 12 ANS

Nouvelle formule – Équipes 5 à 6 ans, équipes 7 à 9 ans et équipes 10 à 12 ans

Horaire: 5-6 ans et 7-9 ans = 18 h à 19 h

10-12 ans = 19 h à 20 h

Les parties auront lieu les mercredis soirs du **3 juin au 12 août 2020** (relâche les 24 juin et 29 juillet), aux terrains de soccer du parc-école Omer-Séguin.

Le coût d'inscription est de 35 \$ par enfant résident de Saint-Louis-de-Gonzague et de 45 \$ par enfant non-résident. Le coût d'inscription inclut un chandail de soccer que vous conserverez à la fin de la saison.

OFFRES D'EMPLOIS D'ANIMATEURS POUR LE SOCCER RÉCRÉATIF

Nous sommes actuellement à la recherche de deux (2) animateurs-entraîneurs pour l'encadrement des parties de soccer.

Tu dois obligatoirement être disponible à tous les mercredis soir du 3 juin au 12 août, être âgé au minimum de 16 ans et connaître les règles de soccer. Pour postuler, tu dois faire parvenir ton CV à l'adresse : info@saint-louis-degonzague.com.



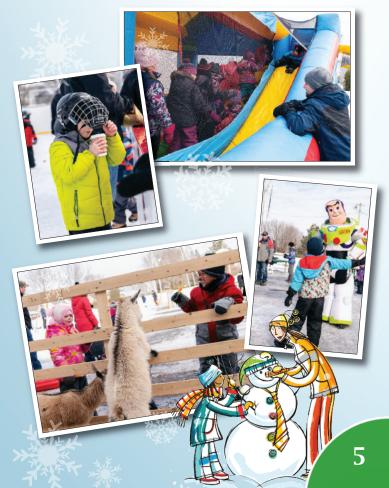


Du 27 janvier au 2 février dernier, le Festival d'hiver a connu un succès remarquable ! La Municipalité désire remercier chaleureusement les organismes qui ont participé à la mise sur pied des diverses activités au cours de cette semaine de festivités.

Félicitations aux gagnants du tirage du Festival d'hiver 2020 et merci à tous pour votre participation aux activités.

1er prix: 1 000 \$ Denis Chayer, Pointe-Claire2e prix: 300 \$ Marie Brisson, Beauharnois

3e prix : 200 \$ François Montpetit, St-Louis-de-Gonzague





CERCLE DE FERMIÈRES

Nous tenons à remercier les citoyens(es) présents lors du repas du Cercle de Fermières dans le cadre du Festival d'hiver de la Municipalité! Ce fut un grand succès!

Une somme de 375\$ a été remise à la Fondation OLO. Ce don appréciable est nommé par la Fondation « Bébé OLO ». La somme a été amassée grâce aux Fermières qui ont fait des desserts mis en vente lors du marché de Noël. Un grand merci à tous qui nous ont encouragés.

Nous récupérons toujours les cassettes d'encre et les cellulaires usagés dans l'objectif d'en faire don à la Mira. Une boîte identifiée à Mira est disponible près de la bibliothèque pour accueillir vos articles.

Nous vous informons que le Cercle de Fermières a décidée de faire relâche cette année avec le Bingo Jambon qui avait lieu le vendredi précédant Pâques.



POUR UNE NOUVELLE COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE

Paroisse Saint-Viateur Communauté Saint-Louis-de-Gonzague 140, rue Principale C.P. 357 450-373-2110 eglisesIg@saint-louis-de-gonzague.com

ÉLECTION DES MARGUILLIERS

Suite à l'assemblée des paroissiens du dimanche 15 décembre 2019, Mathieu Vincent de Saint-Antoine-Abbé est réélu pour un deuxième mandat de trois (3) ans. Aucune candidature pour le remplacement de M. Réjean Maheu à St-Malachie. Un grand merci à M. Maheu pour son apport et à tous les marguilliers qui se dévouent au service de la fabrique.

GUIGNOLÉE 2019

Une deuxième livraison de denrées a été faite à la mi-janvier aux familles dans le besoin. Merci pour vos dons et aux bénévoles pour leur travail!

FEUILLET PAROISSIAL

Votre feuillet paroissial est disponible sur le site du Diocèse à l'adresse suivante : www.diocesevalleyfield.org/fr/bulletins-paroissiaux - Section Huntingdon - Saint-Viateur.

HORAIRE DU BUREAU

Mardi 13h à 15h Mercredi 9h à 12h et 13h à 15h

COMITÉ ENTRAIDE

Le comité ENTRAIDE prendra la relève pour assurer la continuité du BAZAR annuel qui aura lieu les 4 et 5 juillet 2020. Sa mission est de soutenir financièrement divers organismes et/ou citoyens du territoire dans le besoin ou en état d'urgence.



SIGNIFICATION DU LOGO

Au centre figure la grange du curé, endroit où les gens se rencontrent, fraternisent. Vient ensuite de chaque côté deux flèches représentant les gens qui donnent et reçoivent de différentes façons que ce soit par du temps de bénévolat, des dons ou autres. En résumé, c'est un rappel aux valeurs essentielles de la vie et des principes de **Donner au SUIVANT.**

Toute personne intéressée peut devenir membre, aux conditions suivantes :

- Avoir 18 ans et plus;
- Être résident de Saint-Louis-de-Gonzague;
- Accepter d'œuvrer et de travailler gratuitement à la poursuite des buts du comité.

Information: Nicole Durivage (450 373-3080) ou Diane Reid-Maheu (450 371-8557).

OBJETS POUR LE BAZAR

Vous pouvez apporter vos objets propres dans la grange du curé. Nous n'acceptons pas les téléviseurs, les ordinateurs et les matelas. Par respect de l'environnement, vous pouvez les déposer directement à l'Écocentre de Salaberry-de-Valleyfield. Merci pour vos dons!



CLUB FADOQ

Le 27 janvier dernier, dans le cadre du Festival d'hiver de St Louis, se tenait notre souper spaghetti. Merci au 81 participants et félicitations aux gagnants du tirage!

Notre prochaine activité, qui aura lieu le vendredi 27 mars, sera un dîner à la cabane à sucre L'Hermine.

Nous vous invitons à consulter le site Facebook de la FADOQ. Plusieurs rabais sont offerts aux membres dans plusieurs établissements.

Et vous pouvez vous joindre à nous dès l'âge de 50 ans en communiquant avec un membre du comité.

Au plaisir de vous voir!

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE



FESTIVAL D'HIVER 2020

Merci à équipe de l'école-Omer-Séguin pour le bel accueil. Les enfants ont apprécié. Ils ont plongé pour un instant dans le passé, à l'époque où leurs grands-

parents pratiquaient les sports d'hiver. Ils ont pu voir et toucher de vieux articles de sport. Merci à vous tous qui nous avez fait parvenir vos articles et photos de sport.

LEVÉE DE FONDS

Il y aura encan silencieux pour deux toiles peintes par des artistes locaux. Elles seront exposées à la bibliothèque. Le montant total de l'encan sera remis à la Société d'histoire. Merci à nos deux artistes peintres,

Murielle Gauvreau et André Louvet.



CONTRÔLEUR ANIMALIER

En vue de répondre principalement à la problématique des chats errants, de l'abandon des animaux et aux nombreuses demandes adressées à la Municipalité en regard du contrôle animalier sur le territoire, le conseil municipal a octroyé un contrat en décembre 2019 à l'organisme SPCA Refuge Monani-Mo (Monani-Mo) situé à Beauharnois. En vigueur depuis le 1er janvier 2020, l'organisme offre un éventail de services et dispose d'une équipe professionnelle et courtoise possédant une expertise et une connaissance approfondie dans le domaine animalier, comptant plus de 26 ans d'expérience.



La gestion des médaillons pour chiens est, depuis le 1er janvier 2020, prise en charge par

- Hébergement d'animaux perdus ou abandonnés, relocalisation dans des lieux de refuge
- Stérilisation et adoption des animaux trouvés
- Recensement complet porte-à-porte des chats et des chiens sur le territoire
- Prise en charge des licences relatives aux animaux domestiques (vente, achat et distribution de médaillons)
- Gestion des demandes de permis d'élevage
- Prodigation de soins aux animaux récupérés et en dernier recours, leur euthanasie
- Évaluation de la dangerosité d'un animal
- Prêt de cages-trappes
- Récupération de chevreuils morts (des frais s'appliquent)
- Avis de recherche pour animaux perdus (site Internet)

CONTRÔLE ANIMALIER

Les représentants de Monani-Mo circuleront ainsi sur le territoire et procéderont en cours d'année 2020 à l'inventaire porte-à-porte des chats et des chiens. Monani-Mo sera également en charge de la gestion des licences pour les chiens (vente et gestion des médaillons). L'organisme, nommé contrôleur animalier de la Municipalité, sera aussi responsable de l'application des règlements sur le bien-être animal et pourra de ce fait émettre des constats d'infraction pour le non-respect de toute clause.

FRAIS PAYÉS PAR LES CITOYENS

• Médaillon pour chiens : 25 \$

Relocalisation des animaux sauvages : 25 \$

Capture incluant la garde pour la première journée : 70 \$

• Hébergement quotidien à partir de la deuxième journée: 20\$

Abandon d'un chat : 60 \$

Abandon d'un chien : 90 \$

• Abandon d'un autre animal

domestique: 35 \$

Récupération d'un chevreuil

mort: 150 \$

PRINCIPAUX SERVICES **OFFERTS**

à l'hôtel de ville.

À NOTER

De façon non limitative, Monani-Mo offre les services suivants :

 Capture d'animaux perdus, errants ou abandonnés

Monani-Mo. La taxe de 15 \$ relative à ce service est retirée du compte de taxes des citoyens. Pour vous procurer un médaillon, contactez directement Monani-Mo ou passez

COORDONNÉES

SPCA REFUGE MONANI-MO 420, rue Ellice Beauharnois (Québec) J6N 2S2 450 302-3415 spcamonanimo.info@gmail.com www.spcamonanimo.com

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION

AVIS PUBLIC est donné à l'effet que le rôle général de perception des taxes foncières municipales pour l'exercice financier 2020 est maintenant complété et déposé au bureau de la directrice générale de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, situé au 140, rue Principale.

Que la Municipalité procédera à l'expédition des comptes de taxes dans un délai imparti :

- le 1er versement des taxes foncières est payable dans les trente (30) jours suivant l'expédition d'une demande de paiement, soit le 18 mars 2020;
- le 2^e versement des taxes foncières est payable le 18 juin 2020;
- le 3^e versement des taxes foncières est payable le 18 septembre 2020.

Que le solde total du compte devient exigible lorsqu'un versement n'est pas effectué à la date prévue. Les intérêts sont alors calculés sur le montant total du compte et non uniquement sur le montant du premier versement.

Que le compte peut être payé directement à l'hôtel de ville de la Municipalité, par la poste, auprès d'une institution financière participante ou encore par AccèsD.

DONNÉ à Saint-Louis-de-Gonzague, ce 14^e jour de février 2020.

Dany Michaud

Directrice générale et secrétaire-trésorière



DÉGAGEZ LE PASSAGE!

Les chutes de neige sont fréquentes à cette période-ci de l'année. C'est pourquoi il est important de déglacer et de déneiger les sorties de votre domicile, y compris les fenêtres du sous-sol et les balcons. Ainsi, vous pourrez évacuer rapidement en cas d'incendie, ce qui facilitera, du même coup, l'intervention des services d'urgence.

SYSTÈME AUTOMATISÉ DE MESSAGERIE (SAM)

En vous inscrivant au Système automatisé de messagerie (SAM), vous serez rapidement informé de toute situation d'urgence soit par courriel, par téléphone ou par texto. Pour avoir accès au portail SAM, cliquez sur l'onglet conçu à cet effet sur la page d'accueil du site Internet de la Municipalité au www.saint-louis-de-gonzague.com.

Inscrivez-vous!

Système
Automatisé de
Messagerie



